

- Note d'information -

#RemarquableFrance – Acte III

Ingénierie, développement numérique et promotion touristique des Sites & Cités remarquables de France.

Suite au franc succès des 2 précédentes campagnes de 2019 et de 2021, **Sites & Cités poursuit son partenariat avec Atout France en 2022 et 2023**. Plus qu'une simple campagne de promotion, cette nouvelle opération va plus loin et propose **un accompagnement en ingénierie touristique et développement numérique**.

Dans le cadre du " *Plan Destination France*", Atout France propose à une dizaine de réseaux de territoires d'apporter son expertise et ses services selon 3 volets :

- **Accompagnement en ingénierie touristique**
- **Développement numérique de l'offre en ligne**
- **Campagne de promotion touristique**

Une vingtaine de territoires peut participer à cette opération aux cotés de Sites, et profiter des conseils, ressources et expertise d'Atout France.

INFOS PRATIQUES

Quand ?

Les villes intéressées sont invitées à se manifester **avant le 12 septembre 2022** en complétant la fiche d'intention ci-jointe
L'opération durera 1 an et demi, d'octobre 2022 à début 2024.



Quoi ?

En participant à ce programme, votre destination pourra profiter de :

- De formations, conférences, rendez-vous avec des experts du tourisme et du digital
- De conseils et accompagnements pour développer leur stratégie digitale de promotion territoriale,
- De conseils et accompagnements en ingénierie touristique et structuration de leur offre
- De visibilité médiatique par la mise en place de communication sponsorisée avec des médias ciblés (Géo Mag, Le Petit Futé...)
- D'E.influence (blogueurs et instagrameurs de type « *carnets de voyage en ligne* »)
- De contenus iconographiques de qualité (photos et vidéos)

Combien ?

- Ville de moins de 7 000 habitants : 3 500 € TTC
- Ville de plus de 7 000 habitants : 6 000 € TTC

*NB : Le financement peut être réglé en 2 fois sur le budget de 2022 et 2023
Il est également possible de partager le financement en interne avec d'autres structures de votre ville (office de tourisme, communauté de commune ou d'agglomération... etc)*

CONTACT

Pour plus de renseignements, contactez le service Tourisme & Communication au --

09 72 51 22 67 ou par mail : e.fagnier@sites-cites.fr



Sites et Cités remarquables de France
Musée d'Aquitaine
20, cours Pasteur
33000 Bordeaux – France

Tél. +33 (0)9 72 49 97 06
reseau@sites-cites.fr
www.sites-cites.fr